

Hébergements

Pour toute information concernant les hébergements, contactez :

ESPACE TOURISME ISLE ET VERN
Place de la République
24110 SAINT-ASTIER
Tél. : 05 53 54 13 85
Fax : 05 53 08 77 85
E-Mail : tourisme@ccaiv.com
Sites Web : www.tourisme.fr/office-de-tourisme/saint-astier.htm

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
25, rue Wilson - BP 2063
24002 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 50 24
Fax : 05 53 09 51 41
Sites Web : www.dordogne-perigord-tourisme.fr
www.resinfrance.com/perigord/
E-Mail : dordogne.perigord.tourisme@wanadoo.fr

Adresses utiles

COMITÉ DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
25, rue Wilson - BP 2063
24002 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 50 24

SERVICE TOURISME ET DEVELOPEMENT TOURISTIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL
Espace Tourisme - 25, rue Wilson
24000 PÉRIGUEUX
Tél. : 05 53 35 50 90

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPEMENT DE LA MOYENNE VALLEE DE L'ISLE
Mairie
24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN
Tél. : 05 53 81 00 29 - 05 53 81 04 73

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE RANDONNEE PEDESTRE
46, rue Kléber
24000 PÉRIGUEUX
Tél. : 05 53 45 51 21

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE
25, rue Wilson - BP 2063
24002 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 50 24

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME
46, rue Kléber
24000 PÉRIGUEUX
Tél. : 05 53 53 73 33
E-mail : viaud.cd@cegetel.net

DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS
133, boulevard du Petit Change
24016 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 35 72 00

Le conseil Général de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Le service du Tourisme et du Développement Touristique dispose d'une cellule ayant pour mission la réalisation de ces circuits et le suivi du Plan en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne chargé de la Promotion du PDIPR. Outre la sauvegarde des chemins ruraux, l'objectif du plan est de tisser un réseau ou maillage de cheminements entretenus et balisés.

Sur le terrain on the itinerary

PANNEAUTAGE ET BALISAGE (Route marking and signposts)
Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :

- 1/ Le panneau d'appel (Information board),
- 2/ Le panneau directionnel (Direction arrow),
- 3/ Les bornes de balisage (Signposts).

LE PANNEAU D'APPEL : (Information board)
Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

LE PANNEAU DIRECTIONNEL : (Direction arrow)
A proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

Les pratiques admises sont signalées par la présence des marquages normalisés suivants :

- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk)
- Sentier équestre local (Horse riding path).
- Sentier VTT (Mountain bike track) :
- Très facile (Very easy).
- Facile (Easy).
- Difficile (Difficult).
- Très difficile (Very difficult).

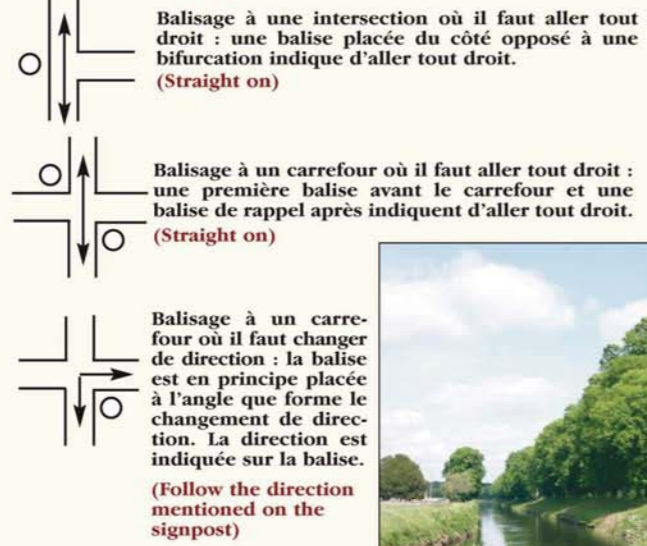
LES BORNES DE BALISAGE (Signposts) :
Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.

- Boucle locale (Circular walk)
- Itinéraire de liaison (Junction path)

BALISAGE EN VIGUEUR (Route marking colours)

- Boucle pédestre de promenade et de randonnée (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).

IMPLANTATION DES BORNES (Position of signposts) :



DIRECTION

- Tout droit (Straight on)
- Tourner à gauche (Turn left)
- Tourner à droite (Turn right)

Carte IGN Paris : 1/50 000^e - 1 cm = 500 m.
© IGN PARIS 2006 - Autorisation n° 220 7004
Extraits de cartes IGN : N° 1834 - 1835
Reproduction interdite.
ISSN / 1159 - 5914

Sur la carte on the map

1 cm = 500 m

LÉGENDE

LA CARTOGRAPHIE (Map) : quadrichrome (Four-colour) échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

LES ITINÉRAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.

The route mentioned on the map is of the same color as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

① Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits) Number of the circular walk (See the list of the itineraries).

* Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits). Starting Point (See the list of the itineraries).

CODE COULEURS UTILISÉ SUR LA CARTE (Route marking colours) :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Promenade et de Randonnée (PR) (Circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).

JONCTION AVEC LE PLAN-GUIDE DU PAYS DE NEUVIC / LISLE

INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL*

- Non goudronné
- Pouvant être goudronné
- Goudronné

AVERTISSEMENT :
Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions s'engagent sur la responsabilité du C.D.T.F.

ATTENTION (Beware of fire risk)
Vous voudrez bien signaler à la mairie la plus proche tout problème particulier que vous aurez rencontré sur votre parcours.
Please inform the nearest "Mairie" of problems you may have found on your route.

POUR VOTRE SECURITE (Security Services)

SECOURS 112

ALLO MÉTÉO (Weather forecast) 08 92 68 02 24

JONCTION AVEC LE PLAN-GUIDE DU PAYS DE NEUVIC / LISLE

